

## **Extrait des délibérations**

au Conseil départemental

**N°** CD-2025-4-5-4

**Séance du** lundi 20 octobre 2025

### **LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE AU COEUR DE L'ENGAGEMENT**

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

#### **PRESENTS :**

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH Nathalie, KAMMERER Joseph, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, WOLF Etienne, ZELLER Thomas

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION:**

BELTZUNG Maxime donne procuration à HECTOR-BUTZ Isabelle  
COUCHOT Alain donne procuration à BEHA Nicole  
FUCHS Bruno donne procuration à JANDER Nicolas  
HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle  
ISSELE Christelle donne procuration à LORENTZ Michel  
KLEITZ Francis donne procuration à PAGLIARULO Karine  
KLINKERT Brigitte donne procuration à STRAUMANN Eric  
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise  
RAPP Catherine donne procuration à BOHN Patricia  
SENE Marc donne procuration à DA SILVA ADRIANO Valérie  
SITZENSTUHL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine  
VOGT Victor donne procuration à ERBS André  
WOLFHUGEL Christiane donne procuration à WOLF Etienne

#### **ABSENTS :**

HAGENBACH Vincent, MULLER-BRONN Laurence, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU l'article L. 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences partagées des communes, des départements et des régions en matière de culture, de sport et d'éducation populaire,
- VU l'avis de la 5<sup>ème</sup> Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme du 6 octobre 2025,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

#### CONSIDERANT

L'amendement « Le bénévolat ne doit pas devenir du salariat déguisé » au rapport déposé le 13 octobre 2025 par M. Damien FREMONT.

L'amendement « Pas un euro de moins pour les associations » au rapport déposé le 13 octobre 2025 par M. Florian KOBRYN.

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Rejette à la majorité l'amendement « Le bénévolat ne doit pas devenir du salariat déguisé » au rapport déposé par M. Florian KOBRYN.

4 voix pour l'adoption de l'amendement : Florian KOBRYN, Ludivine QUINTALLET, Damien FREMONT et Fleur LARONZE

- Rejette à la majorité l'amendement « Pas un euro de moins pour les associations » au rapport déposé par M. Damien FREMONT.

4 voix pour l'adoption de l'amendement : Florian KOBRYN, Ludivine QUINTALLET, Damien FREMONT et Fleur LARONZE. 2 abstentions : Françoise BEY et Serge OEHLER.

- Approuve la politique de la Collectivité européenne d'Alsace pour valoriser, soutenir et encourager l'engagement des citoyens alsaciens ;
- Approuve les trois priorités de la stratégie de la Collectivité européenne d'Alsace sur l'engagement :
  - Valoriser et reconnaître l'Engagement
  - Encourager l'engagement des jeunes
  - Soutenir le développement associatif

- Approuve les 10 actions concrètes en découlant, détaillées en annexe jointe à la présente délibération :

Pour valoriser et reconnaître l'engagement :

Action 1 : la « Carte Engagement Alsace »

Action 2 : une journée annuelle de l'Engagement

Pour encourager l'engagement des jeunes :

Action 3 : un « certificat Engagement dans les collèges »

Action 4 : des stages de collégiens en milieu associatif

Action 5 : une communauté des jeunes ambassadeurs alsaciens de l'Engagement

Pour soutenir le développement associatif :

Action 6 : la mise à disposition de salles de la Collectivité au bénéfice des associations

Action 7 : un réseau alsacien des citoyens engagés

Action 8 : le développement d'une offre de formations de la Collectivité aux associations

Action 9 : l'expérimentation du mécénat de compétences par la Collectivité

Action 10 : la création d'un Collectif Alsace

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

3 abstentions

Damien FREMONT, Fleur LARONZE et Ludivine QUINTALLET

0 non-participation au vote